

Cours de formation MPS n°5 **Les instruments de luttes, 1^{ère} partie: les syndicats.**

Joel Varone. Sion, 20.04.04

Introduction au cours:

Les instruments de luttes dont se sont dotés les salarié-e-s dans leur lutte contre le capital, pour l'amélioration de leur condition de vie recouvrent une palette extrêmement large allant d'actions individuelles à des mouvements de masses en passant par des structures organisées. De même, le recours à ces instruments de lutte a fortement varié et continue de fortement varier en fonction du lieu et de l'ancrage historique des mouvements.

A la fin d'un cycle du mouvement ouvrier et donc dans une période de redéfinition de ce dernier, il est important de pouvoir re-considérer les différentes expériences menées par les salarié-e-s au fil du dernier siècle, leurs différents modes d'organisation.

La matière étant particulièrement dense, il a été choisi ici de se concentrer en particulier sur les formes structurées du mouvement ouvrier traditionnel. En ce domaine, nous avons retenu pour ce cours en deux volets ce qui constituait en quelque sorte les deux axes du mouvement ouvrier: l'axe syndical et l'axe du parti.

Il y a certes une difficulté voire un aspect artificiel à vouloir traiter ces deux axes de façon indépendante:

- a. syndicat et parti font bien souvent partie de la même histoire (en Allemagne ou encore en Suisse les syndicats ont été créés sur l'initiative du parti social-démocrate)
- b. de même, leur histoire s'entremêle. Parti et syndicat ont longtemps eu plus ou moins la même ligne politiques, défendu des idéaux similaires (cela malgré la soi-disant neutralité politique des syndicats)
- c. syndicat et parti se complètent, forment un tout avec d'autres

formes de mobilisation, d'autres formes d'organisation (par exemple les organisations de type culturel –fanfare, maison du peuple,...)

Aux sources de l'organisation

1) Les questions d'organisation des salarié-e-s sont étroitement liées au développement des forces productives, à l'organisation du travail.

Cela veut dire qu'elles dépendent en grande partie:

- a. de la séparation de la société en classe sociale et du développement d'une conscience de classe de la part des salarié-e-s
- b. de l'évolution même du capitalisme et des modes de production (les instruments de luttes ne sont pas les mêmes au temps de la manufacture que sous un régime fordiste. Il en va de même actuellement)

2) Les questions d'organisation sont aussi étroitement liées aux expériences qu'ont accumulées les salarié-e-s à travers leurs luttes.

Ces expériences, de même que les formes d'organisation qui découlent de ces expériences, varieront donc en fonction:

- a. de l'histoire
- b. de la géographie
- c. des interactions avec les expériences d'autres luttes provenant d'autre pays, d'autres époques.

Ainsi, parallèlement au développement inégal et combiné de l'économie capitaliste, il existe un développement inégal et combiné des formes d'organisation, des instruments de lutte dont se dote le salariat. Pour reprendre une expression de Rosa Luxemburg: *"toutes ces formes de luttes se croisent ou se côtoient, se traversent ou débordent l'une sur l'autre: c'est un*

océan de phénomènes éternellement nouveaux et fluctuants".

3) Les questions d'organisation sont enfin aussi étroitement liées aux capacités d'indépendance des organisations ouvrières vis-à-vis de la bourgeoisie. Elles sont en d'autres termes aussi liées à la puissance de la bourgeoisie, à sa capacité de répression et de cooptation. **(cf. document relatant la grève du Simplon)**

Aux sources du syndicalisme

En tant que "forme d'organisation élémentaire" du salariat (pour reprendre l'expression de Lénine), le syndicalisme a une longue histoire, presque aussi longue que celle du capitalisme. On peut trouver les premières formes de syndicalisme en Angleterre. La création de syndicats prendra toutefois son essor vers le milieu de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle.

Ainsi, si en Suisse un syndicat des typographes existe depuis 1858, il faudra encore attendre une vingtaine d'années avant de voir l'apparition de ce qui deviendra l'Union syndicale suisse.

Le passage de luttes ponctuelles et circonscrites à la création d'organes permanents de défense et de promotion de la condition ouvrière est donc loin d'être automatique. Il traduit un processus d'accumulation de luttes et d'expérience commune suffisamment intense pour pallier les capacités de répression et de cooptation des différentes bourgeoisies.

En ce sens, l'on peut observer de la part de la bourgeoisie, une série de mesures prises en vue de saper le travail syndical qui vont de:

- a. interdiction de rassemblement, de tenir des réunions aux ouvriers
- b. interdiction de la liberté syndicale
- c. répression de tout mouvement de contestation
- d. licenciement des agitateurs
- e. contrôle des ouvriers

Cependant, la bourgeoisie a aussi eu recours à d'autres méthodes en vue d'affaiblir les syndicats:

- a. constitution de commissions d'entreprises pour éviter des conseils d'entreprises
- b. constitution de caisses de retraites, de caisses maladies pour éviter un système étatique défavorable et accentuer l'aspect charitable et moral du patron
- c. la mise à disposition de logements ou encore de nourriture (système Truck)
- d. l'édition d'un journal d'entreprise pour concurrencer les journaux syndicaux

Le passage de luttes ponctuelles, ou de structures ponctuelles (comités de lutte, comités de grève) à des structures permanentes est un pas décisif quant à la continuité d'expérience du mouvement ouvrier, quant à l'élaboration de programmes qui vont au-delà de luttes circonstanciées pour pouvoir saisir et analyser les liens entre les différentes luttes.

Le syndicalisme se propose ainsi de systématiser les revendications premières des luttes qui ont permis sa naissance:

- a. augmentation du salaire
- b. baisse du temps de travail
- c. liberté d'association

A ces débuts, bon nombre de syndicats proposaient aussi comme programme le dépassement du capitalisme ainsi que l'abolition du salariat (il en était aussi ainsi de l'USS)

Le syndicalisme proposait donc, sur les lieux de travail, une remise en cause ou une "compétition" consciente ou semi-consciente contre:

- a. la plus-value
- b. la dictature du capital

Les liens historiques entre les syndicats et la social-démocratie

1) Tout comme pour son voisin allemand, c'est sur l'initiative de la social-démocratie naissante que verra le jour l'Union syndicale suisse en 1880. Cette union syndicale est cependant loin d'être la première. C'est toutefois la première en Suisse à se former sur une base exclusivement syndicale et sur des principes socialistes. Ainsi, le programme de l'USS qui comportait 12 sections de

133 membres avait pour but de "réunir toutes les sociétés ouvrières en une Union générale permettant de s'entendre au sujet des meilleurs moyens à employer en vue d'améliorer le sort des ouvriers et de remplacer finalement le salaire par le revenu du travail au moyen des coopératives de production et arriver ainsi à la suppression de la domination de classe".

2) Auparavant avait été créée une Union Ouvrière Suisse en 1873 réunissant tant des sections du Grütli que des caisses maladies ou encore des syndicats. Ce modèle avait été déjà refusé à son début par les formations anarchistes bakouniniennes.

3) On peut considérer que la fondation de l'USS en 1880 représente en quelque sorte le début de l'hégémonie social-démocrate (ou plutôt devrions-nous dire du PSS) sur le syndicalisme suisse. Ses liens privilégiés (qui se déroulèrent aussi dans les autres pays capitalistes avancés) amèneront les syndicats à accompagner la dégénérescence des partis sociaux-démocrates (acceptation de la première et deuxième guerre mondiale, passage du réformisme à la gestion du capitalisme, au partenariat social).

4) Par cet accompagnement, apparut très vite et au rythme des crises une bureaucratisation des syndicats, la création de directions syndicales fortement conservatrices, l'étouffement de tout fonctionnement démocratique, la chasse à l'opposant (cf. expulsions des communistes dans les années 20, l'expérience du Manifeste 77).

5) Cette sclérose du syndicalisme suscitait des débats vifs songeant au dépassement de cette forme d'organisation qui porterait en elle-même une tendance à la bureaucratie et au réformisme (cf.: critiques de Pannekoek en faveur des conseils ouvriers)

Dégénérescence des appareils syndicaux et renouveau des luttes

1) avec l'évolution du capitalisme, les syndicats ont été de plus en plus appelé

en tant que partenaires sociaux à "la maîtrise des crises et à la résolution des conflits sociaux par la canalisation des revendications ouvrières" (**extrait de l'article de Jean-Noël Rey**)

2) le type de syndicalisme pratiqué (notamment en Suisse de type néo-corporatif) a introduit une certaine lourdeur du syndicat tout entier. Celui-ci se révèle désormais en grande partie inadapté quant à la défense même élémentaire des droits des salarié-e-s. C'est ainsi que les effectifs syndicaux ont subi d'importantes baisses depuis les années 80 et les premières contre-réformes néo-conservatrices (en Suisse comme en Europe).

3) La lente intellectualisation du travail (pour reprendre une expression d'Antunes), qui se traduit une prolétarianisation du secteur tertiaire et l'entrée massive sur le marché du travail d'une main-d'œuvre féminine n'a pas fait l'objet d'un travail syndical. Ainsi, les principaux syndicats sont-ils passés à côté d'un changement majeur du mode de production, se contentant de leur propre survie en tant qu'appareil ("*les bureaucrates travaillistes font tout leur possible pour essayer de prouver à l'Etat combien ils sont dignes de confiance et indispensables*", **extrait de l'article de Trotsky**)

4) Il en va de même avec l'exploitation de la main-d'œuvre étrangère ou encore depuis les contre-réformes néo-conservatrices et la flexibilisation accrue du travail des travailleurs précaires, des chômeurs,... qui ne font toujours pas partie intégrante d'une stratégie syndicale.

5) La position corporative ainsi que la défense à l'échelle nationale des intérêts de salarié-e-s empêchent une vision internationaliste rendue d'autant plus nécessaire par l'internationalisation de la division du travail et des échanges.

Parallèlement à ces phénomènes de dégénérescence, un renouveau des luttes des salarié-e-s voit le jour et se combine avec la naissance d'un mouvement alter-mondialiste.

Cependant, les expériences accumulées au fil de ces luttes ne permettent pas encore de faire face à la crise de projet politco-syndical devant laquelle nous sommes.

Les conditions analysées par Trotsky pour plaider pour un maintien dans les syndicats ne sont plus les mêmes. Par ailleurs, il semblerait que tout comme le PS français lors des dernières régionales, les syndicats traditionnels n'aient pas encore trop souffert de leur politique gestionnaire (cf. article de Bihl sur le mouvement de mai-juin 2003 en France).

L'abandon de l'effort fourni durant près de 100 ans pour édifier une culture populaire à travers des Maisons du

peuple, des cours, de la littérature, des foyers, ... et la reprise de cette culture populaire (avec toutes ses limites) par une industrie capitaliste de la culture et des loisirs ont aussi facilité la dépolitisation et l'individualisation des salarié-e-s. Par la même, on ne peut encore nier que les réactions "individuelles" face au capitalisme (dépression, alcoolisme, suicide,...) se sont multipliées.

Il n'empêche pas moins que la multiplication des résistances collectives et des disponibilités collectives à la résistance, la fin du tabou de la grève en Suisse, augurent des potentialités jusque-là jamais envisagées depuis la signature de la paix du travail.